

Séance du 6 mars 2014

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 28 février 2014, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.

-oOo-

PRESENTS : M. Grenet, Maire-Président ; M. Etchegaray, Mme Lauqué, M. Millet-Barbé, Mme Dumas, M. Labayle, Mme Bisauta, M. Gouffrant, Mme Durruty, M. Soroste, Mme Gibaud-Gentili, M. Jaussaud, Adjoints ; MM. Pommiez, Saussié, Causse, Lozano, Mmes Chevrel, Boé, Chabaud-Nadin, Darmendrail, Castel, M. Lacassagne, Mme Demont, M. Escapil-Inchauspé, Mme Touraton, M. Gastambide, Mmes Doucet-Joyé, Salducci, Pibouleau-Blain, M. Soudre, Mme Capdevielle, MM. Aguerre, Etcheto, Mme Thicoïpé, MM. Bergé, Barrère, Conseillers Municipaux.

A DONNE POUVOIR : Mme Loupien-Suares à Mme Thicoïpé.

EXCUSE : M. Ugalde.

ABSENT : M. Arandia.

SECRETAIRE : Mme Salducci.

Mme Durruty présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

OBJET : **RESSOURCES HUMAINES** - Attribution de gratifications de stage à Mesdames Holyanna Garcia, Aurélie Pagès, Armelle Pissavy, Kellia Cluzaud, Tanaïs Quémeneur et Monsieur Mikel Hegoburu.

La Ville de Bayonne accueille régulièrement des étudiants qui, dans leur cursus, sollicitent un stage en collectivité.

Dans le cadre de la préparation et de la tenue des événements festifs et culturels 2014 et des différents programmes patrimoniaux mis en œuvre, il est apparu opportun de répondre favorablement à la demande d'un certain nombre d'étudiants des filières concernées.

Ainsi, la Direction de l'événementiel et de l'animation accueillera, du 10 mars au 29 juin 2014, Madame Holyanna Garcia, étudiante en licence professionnelle management de l'événementiel à l'IUT de Bayonne, et du 31 mars au 12 septembre 2014, Madame Aurélie Pagès, étudiante chargée de projet événementiel, en troisième année du Bachelor Isefac de Bordeaux. La première interviendra d'une part sur l'organisation de la Foire au Jambon et d'autre part sur la mise en œuvre de la régie technique relative à la biennale des Escales Marines. La seconde participera au suivi administratif et comptable des fêtes de Bayonne et réalisera une mission d'analyse de la gestion de l'événement.

De son côté, Madame Armelle Pissavy, étudiante en licence 3 ICC (information, communication, culture) à l'université Lille 3, effectuera un stage à la Direction de la communication du 14 avril au 30 juin 2014. Apportant un soutien au service dans la création des programmes, des documents d'information (affiches, plaquettes, dossiers de presse) et des supports de signalétique, elle sera plus particulièrement chargée de préparer les outils de communication des Escales Marines.

Par ailleurs, Madame Kellya Cluzaud, étudiante en master professionnel patrimoine à Cahors, rejoindra la Direction de la culture et du patrimoine, de mai à août 2014. Elle participera à la mise en œuvre du programme d'activités qui se déroulera durant la saison estivale dans le cadre du projet Fortius mené autour de la valorisation des remparts et conçu en étroite collaboration avec la Ville de Pampelune.

En outre, la Direction de l'urbanisme accueillera, du 7 avril au 8 août 2014, Madame Tanaïs Quéméneur, étudiante en master 2 AUDE (aménagement et urbanisme durables, environnement) à l'Institut de géoarchitecture de Brest. Son profil lui permettra de contribuer à l'avancement du projet de renouvellement du centre ancien inscrit dans le programme national de requalification des quartiers anciens dégradés (PNRQAD 2011/2018) ainsi que de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat – renouvellement urbain (OPAH-RU 2011/2016).

Enfin, il a été proposé à Monsieur Mikel Hegoburu, de travailler sur l'une des actions du projet Links, porté par la Ville dans le cadre du programme Urbact II, à savoir la re-scénarisation de la Boutique du patrimoine et de l'habitat, dans ses nouveaux locaux place Montaut et en lien avec le futur Centre d'interprétation d'architecture et du patrimoine prévu au titre du label Ville d'art et d'histoire. Ce stagiaire, actuellement en licence professionnelle écologie industrielle à Bayonne, sera ainsi présent au sein de la Mission développement durable du 14 avril au 1^{er} août 2014.

Compte tenu de l'intérêt pour la Ville d'accueillir ces étudiants et conformément à la circulaire NOR IOCB0923128C du 4 novembre 2009 et au code de l'éducation, modifié par la loi 2013-660 du 22 juillet 2013 fixant une gratification minimale des stages d'une durée supérieure à deux mois consécutifs, il est demandé au conseil municipal d'accorder à chacun de ces six stagiaires une gratification correspondant à 12,50 % du plafond horaire de la sécurité sociale, soit à ce jour un montant brut mensuel de 436,05 €.

Il est précisé que la gratification de Madame Cluzaud sera prise en charge à hauteur de 65 % par les crédits européens Poctefa affectés au projet Fortius.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.